



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « PROPEDIA »

DOSSIER : AP1_n° 463

Intitulé du projet : Expérimentation pour les Jeunes

Porteur du projet : « Réussir Moi Aussi »

Evaluateur du projet : Propédia

Région(s) d'expérimentation : Ile de France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Cette note présente la synthèse du rapport de l'évaluation de la première année de la mise en place du dispositif du programme pluriannuel national d'expérimentations pour la jeunesse mis en place l'association « Réussir Moi Aussi » (RMA) qui assure la maîtrise de l'ouvrage de l'appel d'offre du 15 juin 2009 du Haut commissariat à la Jeunesse (n°AP1_463).

A- La problématique

L'expérimentation vise surtout à réduire le phénomène du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. Le décrochage scolaire est un processus par lequel l'élève quitte l'institution, abandonne ses études et arrête définitivement le cursus scolaire en cours avant qu'il ne soit terminé. Ce terme indique la rupture du parcours de formation et permet de désigner les élèves quittant le système éducatif sans être titulaire d'un diplôme. En France, il concerne 17% des lycéens français quittant le lycée sans leur bac et revêt les formes caractéristiques suivantes :

- rupture scolaire : absentéisme;
- rupture sociale : désocialisation, tension généalogique;
- rupture cognitive : désintérêt de l'école ou du métier;
- rupture identitaire : conflit du passage de l'adolescent à l'adulte.

La méthode expérimentale est fondée sur le Kaizen, processus collectif d'amélioration continue de la qualité, issu des pratiques managériales des entreprises japonaises avec les cercles de qualité, adapté au monde éducatif et dont la finalité est:

- d'améliorer la contribution individuelle des élèves à un objectif collectif;
- de suivre et d'évaluer en permanence les indicateurs de performance par rapport aux objectifs fixés.

Le cahier des charges de l'évaluation est centré autour des indicateurs suivants à surveiller dans les établissements:

- le nombre des classes participantes;
- le nombre d'élèves participants;
- le nombre d'absences autorisées par élèves;
- le nombre d'absences non autorisées par élèves;
- le nombre de sanctions disciplinaires (colles, avertissement, blâmes, mis à pied,...);
- la note moyenne de la classe testée et de la classe témoin.

B – La méthode d'évaluation :

Les résultats ont été obtenus à partir de l'analyse statistique des données des trois sources principales d'information:

- **des fiches d'évaluation quantitative** adressées à chaque proviseur de lycée professionnel d'Ile de France concerné, contenant les données synthétiques périodiques relatives aux classes de seconde formées au dispositif du Pacte1 (méthode Kaizen) et celles de même niveau qui n'ont

pas été formées à ce dispositif, mais servant de témoin. Seules, les fiches de trois lycées seulement (deux de Paris et un de Seine Saint-Denis) qui ont respecté le principe de parité des classes (égalité entre les classes expérimentales et les classes témoin), ont été analysées en profondeur, pour garantir le plus d'objectivité possible;

- **des questionnaires anonymes** destinés à l'élève (670) et à l'enseignant (66);
- **des deux procès verbaux du comité de pilotage du programme pluriannuel national d'expérimentations pour la jeunesse**, regroupant les partenaires de l'enseignement secondaire professionnel (académies, lycées, associations,...) dans lequel, les lycées de banlieue sont faiblement représentés.

2- Etat d'avancement et premiers enseignements

Au terme de la première année d'expérimentation, les résultats obtenus sont :

Le nombre de participants : 10 lycées professionnels prévus, 9 participants réels

Dix lycées professionnels avaient été retenus dont 50% étaient situés dans le département de Paris (75), 20% dans le département des Yvelines (78), 20% dans l'Essonne (91) et 10% dans la Seine Saint-Denis (93). Il a été constaté que 9 lycées ont répondu positivement à l'expérimentation dont 55,56 % dans Paris (75), 11,11% dans Les Yvelines (78), 22,22% dans l'Essonne (91) et 11,11 % dans la Seine Saint-Denis (93). Les lycées Hector Guimard et Vincent Van GOGH d'Aubervilliers (93) n'ont pas répondu aux questionnaires de la première année.

Le nombre de classes: 30 prévus, 28 participantes réelles

30 classes étaient prévues pour le dispositif du Pacte1 de formation contre le décrochage en 2009-2010 dont : 15 pendant l'intervention (2G1), 15 en témoin (2G2T). Il a été constaté que seulement 28 classes ont été concernées par le dispositif en 2009-2010 dont : 42,86% à Paris et 57,14% en banlieue. La répartition des 28 classes concernées par le programme par département, montre que 42,86% des classes sont situées dans le département de Paris (75), 35,71% dans celui des Yvelines (78) 14,29% dans l'Essonne (91) et 7,14% dans la Seine Saint-Denis (93). Les trois académies concernées sont Paris (42,86%), Versailles (35,71%) et Créteil (21,43%).

Le nombre d'élèves : 625 prévus, 444 participants réels

Pour la première année de l'expérimentation (2009-2010), 625 élèves des classes de seconde des lycées professionnels de l'Ile de France sont concernés, dont seulement 176 élèves (28,16%) qui ont suivis la formation du Pacte1 contre 449 élèves (71,84%) qui n'ont pas suivis la formation du Pacte1. Parmi les élèves qui ont suivi la formation du Pacte1, notons que : 65,71% fréquentent les établissements de l'académie de Paris (75), 15,34% fréquentent ceux de Versailles (78) et 18,94% fréquentent ceux de Créteil (94).

Il a été constaté également une surreprésentation des élèves des classes témoins dans la vague 1 (62,45%) par rapport à la vague2 (37,55%). Cette surreprésentation concerne aussi les académies de l'Ile de France, où il a été constaté que les élèves de l'académie de Versailles (78) constitués essentiellement des lycées de l'Essonne (91), représentent la proportion la plus importante (54,50%) des élèves qui ont répondu aux questionnaires, par rapport à ceux de Paris (40,54%), alors que ceux

de Créteil (94) sont très faiblement représentés (4,94%). Cette tendance se confirme dans la deuxième vague, où les élèves de l'académie de Créteil (94) n'ont pas été évalués.

Le nombre d'élèves formés au dispositif du Pacte1 est faible (15,17%) par rapport à celui des élèves qui n'ont pas été formés au dispositif du Pacte1 (84,83%).

- **La rupture identitaire :** Plus de 71,09% des élèves interrogés déclarent qu'ils ont choisi eux-mêmes leur métier contre 28,91% qui n'ont pas choisi eux-mêmes leur métier. Le choix imposé vient soit des amis (14,78%), du conseil de classe 11,35% (tableau n°26). Ces chiffres sont contraires à ceux observés au niveau national où 85% des élèves des secondes des lycées professionnels n'ont pas choisi eux-mêmes leur métier¹.

- **La rupture sociale : la formation au dispositif du Pacte1 tend à améliorer la participation des élèves formés aux travaux collectifs.**

71,18% des élèves interrogés déclarent avoir participé aux travaux collectifs contre 28,82% qui ne participent pas du tout. Ces taux passent respectivement à 56,93% et à 43,07% dans la deuxième vague. 85,19% des élèves formés au Pacte1, déclarent participer aux travaux collectifs contre 14,81% des élèves qui ne participent aux travaux collectifs. 85,19% des élèves qui ont bénéficié de la formation du Pacte1 ont une perception positive de l'ambiance de leur classe, contre 14,81% qui considèrent que l'ambiance de leur classe est plutôt mauvaise. Pour les élèves formés au Pacte1, 37,74% d'entre eux, estiment que leur classe est solidaire contre 62,26% qui estiment que leur classe n'est pas solidaire.

La formation au dispositif du Pacte1 a contribué faiblement à améliorer l'esprit de solidarité en classe des élèves formés.

- **La rupture cognitive : la formation au dispositif du Pacte1 tend à améliorer les performances scolaires des élèves formés.**

Dans la vague1, 78,96% de élèves interrogés déclarent avoir une note moyenne de plus de 10 sur 20 au cours du trimestre précédent, contre 21,04% qui ont déclaré avoir moins de 10 sur moyenne. Dans la vague2, ces proportions sont passées à 86,14% des élèves qui déclarent avoir eu une note supérieure à 10 sur 20 contre 13,86% qui ont eu une note inférieure à 10 sur 20. Parmi les élèves qui ont été formés au dispositif du Pacte1, 68,52% ont déclaré avoir eu une note supérieure à 10 sur 20, contre 31,34% qui ont déclaré avoir eu une note moyenne de moins de 10 sur 20 ; alors que ces performances sont respectivement de 83,89% et 16,11% dans la population qui n'a pas bénéficiée de la formation du Pacte1. Les élèves qui enregistrent les meilleures performances (plus de 15 sur 20) habitent majoritairement (66,22%) à plus de 30 km de leur lycée.

¹ JRLLAB A.(2005): « Décrochage du lycée professionnel ou décrocher en lycée professionnel : approche qualitative d'un problème complexe. Journée d'Etudes lycéens décrocheurs, Le mans-roussillon du 23/03/2005, Edusarthe, Inspection académique Sarthe, Académie de Nantes, p.23

L'analyse des données quantitatives annuelles des établissements, montre que *la moyenne annuelle des notes des élèves formés au Pacte 1 (7,72/20) est légèrement plus élevée que celle des élèves qui n'ont pas suivi la formation au Pacte1 (7,36).*

La formation du Pacte1 contribue à l'amélioration de l'absentéisme des élèves de classe de seconde dans les lycées professionnels étudiés en Ile de France. La norme du décrocheur généralement admise étant de 10,5 absences non justifiées par mois, les 34 élèves qui ont été formés au dispositif du Pacte2, et qui ont déclaré avoir plus 10 absences au cours du trimestre précédent, représentent une population potentiellement « décrocheurs ». L'étude des données quantitatives annuelles des établissements, montre que sur une année, les élèves formés au dispositif du Pacte1 ont moins de sanctions disciplinaires (20,33 sanctions disciplinaires) que ceux qui n'ont pas suivis la formation à ce dispositif (36,67 sanctions disciplinaires).

B- Le profil des élèves décrocheurs

L'analyse quantitative des données annuelles, des lycées montre que le nombre des élèves qui abandonnent définitivement la classe de seconde est moins forte (5 abandons) dans les classes qui ont suivi le dispositif de formation du Pacte1 que les classes qui n'ont pas suivi cette formation (5,33 abandons).

La formation au dispositif du Pacte1 tend à réduire le phénomène du décrochage scolaire dans les classes des élèves formés.

- Le profil des élèves décrocheurs : la domination du « décrocheur désengagé »

Cinq profils principaux de l'élève décrocheur s'observent :

- **décrocheurs discrets** : ils aiment l'école, sont engagés, ne présentent aucun problèmes comportementaux et ils ont un rendement scolaire un peu faible. Ce groupe est représenté par les élèves indécis face à la question sur la préférence du travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20 (18,82% des élèves);
- **décrocheurs inadaptés** : ils ont des échecs scolaires, des problèmes comportementaux, sont délinquants et proviennent de familles difficiles. Ce groupe est représenté par les élèves qui préfèrent le travail rémunéré et qui ont des résultats scolaires élevés (32,82% des élèves qui ont une note supérieure à 15 sur 20);
- **décrocheurs désengagés** : ils ne présentent pas de problèmes de comportement et ont des notes dans la moyenne, mais sont très désengagés face à leur scolarisation. Ce groupe est représenté par les élèves qui préfèrent le travail rémunéré et qui ont une note moyenne comprise entre 10 et 15 sur 20 (43,13%);
- **décrocheurs sous-performants** : ils sont en situation d'échec scolaire et sont désengagés face à leur scolarisation. Ils présentent des troubles d'apprentissage, mais aucun trouble de comportement. Ce groupe représente les élèves qui ont préfèrent le travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20 (24,05%);

- **les décrocheurs performants** : ils ne présentent pas de problèmes de comportement et ont des notes supérieures à la moyenne, mais sont très désengagés face à leur scolarisation. Ce groupe est celui constitué par les élèves indécis qui ont une note moyenne supérieure à 10 sur 20 (81,18% des élèves indécis).

Ces résultats appellent des **principaux axes d'amélioration**, sur lesquels, le programme devrait s'appuyer davantage, afin d'obtenir une meilleure maîtrise du phénomène décrochage scolaire du lycéen de la classe de seconde dans les lycées professionnels, notamment :

1) **Renforcer le comité de pilotage du programme** en améliorant la représentativité des établissements participants. Il serait nécessaire que tous ces établissements aient au moins un représentant et que trois réunions au moins aient lieu dans l'année: en septembre, en janvier et en mai.

2) **Améliorer la participation des enseignants au dispositif** : la participation des enseignants à l'évaluation a été très faible dans la première année: sur les 66 enseignants qui ont rempli le questionnaire à la vague1, ils n'étaient plus que 20 à la deuxième vague. L'amélioration de la qualité des questionnaires aussi bien pour les enseignants que pour les élèves est nécessaire.

3) **Recentrer le périmètre expérimental** : l'expérimentation se déroule en Ile de France, il sera nécessaire d'établir autant que possible l'équilibre :

- quantitatif entre le nombre des établissements de Paris et ceux de sa banlieue,

- qualitatif entre les spécialités: agricole, industrielle et tertiaire ;

- entre les classes expérimentées et les classes témoins dans chaque établissement pour rendre plus cohérente les comparaisons statistiques des données.

Je soussigné, Richard DELAYE, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 463, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 24 janvier 2011

Signature :

